RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation Potassium Hydroxide, 0.083 Normal, pH 12.7

Numéro de Produit 6199

Autre Identification des Numéros de Produit 6199-16

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie Ricca Chemical Company

Adresse 412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

1.5. Adresse du distributeur

Ricca Chemical Company
412 West Fork Drive
Arlington, TX 76012 USA

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger	Mentions de précaution
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260,P264,P280,P301+P330+P331, P303+P361+P353,P363,P304+P340, P310,P321,P305+P351+P338,P405, P501
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1	H318	P280,P305+P351+P338,P310

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

REMARQUE : Les mentions de danger peuvent être combinées sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Numéro de danger	Mention de Danger:
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

Mentions de précaution:

REMARQUE : Les conseils de prudence peuvent être combinés ou regroupés sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Prévention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P260	Ne pas respirer fumées ou brouillard.
P264	Se laver mains, bras et visage soigneusement après manipulation.
P280	Porter gants de protection et protection oculaire.

Intervention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P405	Garder sous clef.

Élimination

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P501	Éliminer le contenu/récipient dans flux de déchets approprié conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.3. Dangers non Classés

Aucun autre danger identifié.

2.4. Ingrédients de toxicité aiguë inconnue

Ce produit ne contient aucun ingrédient de toxicité aiguë inconnue.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants du Mélange

Nom chimique (UICPA)	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Poids%
water	eau	7732-18-5	99.53
potassium hydroxide	Hydroxyde de potassium; caustic potash	1310-58-3	0.47

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une légère irritation.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Diluer avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Peut provoquer une légère irritation.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Non inflammable, non toxique, non corrosif. Ne présente pas de risques significatifs pour la santé à ces faibles concentrations.Laver à l'eau les zones de contact. contacter un médecin en cas d'irritation.
CONTACT AVEC LES YEUX : Peut causer une légère irritation. CONTACT AVEC LA PEAU : Peut causer une légère irritation. EFFETS CHRONIQUES / CARCINOGÉNICITÉ : Une exposition prolongée ou répétée peut causer une dermatite.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer avec de l'eau ou du lait. Ne pas provoquer de vomissements. Appelez un médecin si nécessaire.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Utiliser une tenue de protection et un appareil respiratoire appropriés pour lutter contre les incendies Approximativementnants.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter gants de protection et protection oculaire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Absorber le déversement avec un produit approprié. Neutraliser avec une solution acide diluée, puis rincer pour drainer avec l'excès d'eau si la réglementation locale le permet. Éliminer toujours conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Ne pas mélanger avec des acides.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyennes pondérées dans le temps (TWA)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites maximales

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites d'exposition à court terme (STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Substances chimiques spécifiquement réglementées

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Valeurs plafonds (TLV-C)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	2 mg/m3 Ceiling

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Limites d'exposition à court terme (TLV-STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Moyennes pondérées dans le temps (TLV-TWA)

Aucune limite n'a été trouvée.

8.2. Controles de Exposición

Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique:	liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Données non disponibles.
Seuil d'Odeur:	Données non disponibles.
Point de Fusion / Congélation:	0.0°C
Point d'Ébullition Initial / Plage:	100°C
Inflammabilité:	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité / d'explosivité:	Données non disponibles.
Point d'éclair:	non inflammable
Température d'Auto-Inflammation:	Données non disponibles.
Température de Décomposition:	Données non disponibles.
pH:	12.7
Viscosité cinématique:	Données non disponibles.
Solubilité:	miscible
Pression de Vapeur:	Données non disponibles.
Taux d'Évaporation:	Données non disponibles.
Mass volumique et densité relative:	1.00
Densité de Vapeur relative:	Données non disponibles.
Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
Coefficient de Partage n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Données non disponibles.

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Acides puissants, Hydrocarbures chlorés, Acétone, métaux tels que l'aluminium, l'étain et le zinc.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Pas de toxicité aiguë.

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Oral LD50 Rat 205 mg/kg (Source: Canada_HSA)

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Pas de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë - Exposition par inhalation:

Pas de toxicité aiguë.

11.2 Cancérogénicité

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
	No data found.	

Programme national de toxicologie (NTP)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
	No data found.	

Agents cancérigènes spécifiquement réglementés par U.S. OSHA

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
	No data found.	

11.3 Información Toxicológica Adicional:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Nom chimique	Numéro CAS	Espèces	Exposition	Toxicité
	No data found.	None	None	

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.01. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
		No data found.

15.02. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Danger

Nom chimique	Numéro CAS	RQ
		No data found.

15.03. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

15.04. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Nom chimique	Numéro CAS	Liste
		No data found.

15.05. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Present

15.06. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Environmental hazard

15.07. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	sn 1571

15.08. Proposition de la Californie 65

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
		No data found.

15.09. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	DSL	Present
eau	7732-18-5	DSL	Present

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Present (ACTIVE)
eau	7732-18-5	Present [XU] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Numéro
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	EINECS	215-181-3
eau	7732-18-5	EINECS	231-791-2

15.12. Chine - Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Present [27680]
eau	7732-18-5	Present [32224]

15.13. Corée du Sud - Inventaire des substances chimiques existantes (KECI/KECL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Annex 1	Present [KE-29139]
eau	7732-18-5	Annex 1	Present [KE-35400]

15.14. Japon - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Nom chimique	Numéro CAS	MITI No.
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	(1)-369
eau	7732-18-5	- (listed on Japanese Pharmacopoeia 8th Edition)

SECTION 16: Autres Informations

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

16.1. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:

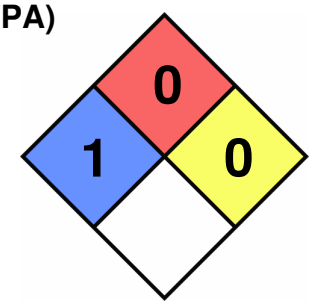

16.2 Révision du Document

Date de la Dernière Révision:
2026-05-06

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.